

A VOIR OU A REVOIR :**Le monde en face : Le débat « Adoption, je t'aime... moi non plus ».**

Après la diffusion du documentaire « Adoption, je t'aime... moi non plus », Marina Carrère d'Encausse ouvre le débat avec ses invités. Quelles sont les difficultés rencontrées par les parents adoptifs ? Sont-ils accompagnés efficacement dans leur parcours ? Que faire pour améliorer l'accueil des enfants ? Des personnes directement concernées par ces questions livrent leur éclairage.

Diffusé le 25/10/17, il est possible de le revoir sur « France TV 5 » ou sur « You Tube ».

A VOIR également jusqu'au 08/01/18 , le film « La ligne des couleurs » qui fait partie de la première exposition temporaire du nouveau Musée de l'Homme à Paris : « NOUS ET LES AUTRES – Des préjugés au racisme ».

Vivre en France lorsqu'on est perçu comme arabe, noir ou asiatique. Des hommes et des femmes, français de culture française, parlent chacun dans une « lettre filmée » de leur expérience singulière, intime et sociale, d'être regardés comme non-blancs et d'avoir à penser à leur « couleur ».

A LIRE : N'OUBLIONS PAS LES ENFANTS

De Jean-Vital de Monléon et Anne Coutures

Le témoignage inédit de Jean-Vital de Monléon, pédiatre, anthropologue spécialiste de l'adoption, et ancien membre du Conseil supérieur de l'adoption, sur la question si controversée des nouvelles parentalités.

" J'ai longtemps hésité à intervenir sur le sujet. Je ne voulais pas finir étiqueté "pédiatre contre l'adoption homoparentale" dans un débat qui ne relayait que des positions très tranchées. J'ai reçu plusieurs familles homoparentales, y compris avant la loi Taubira. Plus le débat avançait, plus je me comprenais et moins j'avais envie qu'elles se sentent blessées. En même temps, les difficultés de telles adoptions me semblaient de plus en plus évidentes. Les médias, les politiques ont été nombreux à les nier.

Il n'est plus temps de relancer ces débats. La loi est passée, je ne souhaite pas sa suppression. Ce que je veux, c'est revenir aux enfants adoptés, traduire leur fragilité, leurs attentes, leurs manques. " Jean-Vital de Monléon

Se positionnant en tant que clinicien, chercheur, mais aussi chrétien d'ouverture et père de trois enfants adoptés, Jean-Vital de Monléon remet ici le débat à sa juste place : le bien des enfants adoptés, abordant sans détour, mais avec beaucoup de bienveillance, la question des adoptants " à risque " : les couples homosexuels, les familles monoparentales, les parents âgés, ceux qui prônent le " droit à l'enfant "...

**Accueil n° 185 (décembre 2017) : Les 12-25 ans en mode attachement.**

Les mécanismes de l'attachement du jeune enfant sont maintenant bien connus et validés par l'apport des neurosciences. Nous avons choisi de nous intéresser à l'attachement de l'adolescent et du jeune adulte : des rattrapages peuvent-ils intervenir au moment du remaniement de l'adolescence ? Y a-t-il des particularités pour les adultes souffrant de problèmes d'attachement : travail, relations cadre de vie ? Tout au long de ce dossier, les auteurs s'attacheront à donner des pistes pour accompagner les personnes dans leurs attachements spécifiques. Avec, comme à l'accoutumée, des témoignages de personnes concernées ou de leur entourage.

La revue *Accueil* est consultable en partie sur le site EFA :
<http://www.adoptionefa.org/index.php/accueil>
Revue commandable en ligne auprès de la fédération EFA ou auprès de EFA Oise

Le Petit Prince a dit...

EDITO

Très chères familles adhérentes,

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion de se réunir en famille, autour des enfants, ou encore avec des amis. Sachons apprécier chacun de ces moments et pensons à celles et ceux qui sont dans l'attente : des enfants attendant des parents et des parents attendant de pouvoir accueillir leurs enfants, pour qui ces fêtes peuvent être aussi synonymes de souffrance.

C'est aussi, le moment de faire un bilan de l'année écoulée, et de faire des projets pour l'année qui vient. Pour EFA Oise, ce sera le dimanche 14 Janvier 2018 à Clermont, via notre Assemblée Générale annuelle.

Au niveau national, notre fédération est toujours active. Elle a par exemple participé à la rencontre européenne des associations de familles adoptives les 20 et 21 octobre 2017 à l'invitation de Coordinamento CARE à Turin. Le troisième intervenant était, pour l'Espagne, CORA (Coordinadora de Asociaciones de Adopción y Acogimiento) représentée par Benedicto Garcia (président).

Enfin, je souhaite conclure cet éditto en reprenant à mon compte l'hommage intégré à la Revue *Accueil* (à laquelle nous vous encourageons à vous abonner...), pour quelqu'un qui me semble avoir défendu les intérêts des enfants, si chers à notre association, dans chacune de ses responsabilités, comme d'autres les défendent avec leurs moyens et beaucoup de conviction dans leurs rôles notamment associatifs.

« Merci Madame Veil,

Vous avez eu à cœur de protéger les enfants les plus vulnérables, ceux qui sont privés de famille. Comme magistrate, d'abord, à la direction des Affaires Civiles au ministère de la Justice, puis comme ministre. Les enfants vous doivent la grande loi pour l'adoption de 1966 qui faisait disparaître la légitimation adoptive au bénéfice de l'adoption telle que nous la connaissons aujourd'hui : adoption simple et adoption plénière. Cette loi a inspiré l'instauration de l'adoption plénière dans de nombreux pays et la reconnaissance de sa valeur protectrice dans la Convention de La Haye de Mai 1993. »
Bonne lecture de ce nouveau Petit Prince !

Pour le Conseil d'Administration EFA 60, Frédéric.

NOTRE AGENDA DU PREMIER TRIMESTRE 2018 :

- **Assemblée Générale : 14/01/2018**
- **Café Adoption : 9/02/2018**
- **« Daddy Hours » : 29/03/ 2018**
- **Réunion – Conférence sur la scolarité : 14 /04/ 2018**

CARNET ROSE, CARNET BLEU

Pas de nouvelle arrivée ce trimestre

**ACCUEIL POSTULANTS**

Vous souhaitez **un premier contact avec l'association EFA Oise ou aborder des sujets spécifiques ?** L'équipe EFA Oise propose **des rendez-vous téléphoniques** ou **des rendez-vous individuels.**

RETOUR SUR LE COLLOQUE EFA :

« Construire un projet pour l'enfant : vers de nouvelles formes de parentalité ».

Le 20 Novembre 2017 qui se trouvait être la « Journée Internationale des droits de l'enfant », j'ai participé au colloque EFA. Nous étions nombreux, particuliers et professionnels. Deux témoignages nous ont été apportés (une assistante familiale et un jeune avec une adolescence chaotique). Mr G. Neyrand, sociologue, nous a parlé de l'évolution des constructions familiales, Mme G. Apter nous a évoqué les besoins de l'enfant et sont intervenues différentes associations qui aident les familles.

Tous sont unanimes sur le fait qu'un enfant « fait famille ». L'enfant peut avoir plusieurs attachements (mère-père-nounou...). L'important est de partir des besoins de l'enfant de manière à créer son projet de vie.

« Quand on a en mémoire le bien être et le respect de l'enfant, ça coule ».

« Il faut savoir repérer sans juger pour ne pas perdre une chance pour l'enfant » a dit G. Apter.

Nathalie Parent a conclu en disant : « Chaque enfant a droit à une réponse spécifique. Il faut une grande adaptabilité. »

Marie-Pierre.

RETOUR SUR LE COLLOQUE EFA :**Le petit mot de l'UNAF sur ce colloque.**

L'UNAF, représentée par David Pioli, coordonnateur du pôle "Droit de la famille, Parentalité, protection de l'enfance", a assisté le 20 novembre dernier au colloque organisé par EFA « Construire un projet pour l'enfant : vers de nouvelles formes de parentalité ».

Ce colloque, regroupant professionnels et particuliers, proposait de croiser des réalités telle que l'évolution des pratiques éducatives de ces dernières années, et d'élaborer avec les enfants placés un projet de vie, quelle que soit leur situation juridique.

Ce fut en outre l'occasion pour EFA de présenter un remarquable ouvrage, dirigé par Bertrand Morin, abordant toutes les dimensions du projet de l'enfant : « Adoptabilités : La question du projet de l'enfant ».

[Site à consulter pour aller plus loin](#)

@ : dpioli@unaf.fr

RETOUR SUR LES ACTIVITES EFA 60 :**« L'atelier Parents-ados ».**

Je suis heureuse d'avoir reçu des clefs pour mieux comprendre mon adolescente et mieux l'accompagner en gérant mes émotions, posant le cadre et en communiquant mieux avec elle. Les jeux de rôle m'ont fait prendre conscience de beaucoup de choses avec humour.

Merci pour le partage d'expérience de chacun des parents qui a été permis grâce à un regard bienveillant et la qualité d'écoute et de disponibilité de Marie-Charlotte.

J'ai hâte de pouvoir continuer avec le module deux.

Témoignage de Marguerite

"Mon mari et moi avons participé aux deux ateliers "Parents d'ados" module 1 "L'adolescence, une question de dosage" animés par Marie-Charlotte Clerf.

C'est avec plaisir que nous avons échangé parmi le groupe dynamique et sympathique qui présentait beaucoup de profils familiaux (famille adoptive ou non, famille monoparentale ou en couple, avec enfant unique ou en fratrie...). Un bon dosage entre apport théorique, jeux de rôle et surtout échanges entre pairs conduits par une coach qui maîtrise son sujet!

Nous avons pu nous replonger dans ce qu'est l'adolescence pour mieux comprendre notre ou nos ados et aussi notre rôle de parents d'ados. Lorsque nous avons abordé la notion de cadre à tenir, nous avons beaucoup réfléchi à la notion de conséquences lorsqu'une règle n'est pas respectée. Enfin, quelques notions d'écoute active, d'empathie qui tenaient plus de la parentalité en général, à utiliser donc avec tous nos enfants quel que soit leur âge.

Les deux journées sont passées bien vite, et la suite du module 2 "L'adolescence, choisissez vos batailles" doit se montrer tout aussi intéressant.

Merci à EFA60, en particulier Fanny, d'avoir géré toute l'organisation pour la mise en place de ces ateliers. »

Témoignage de Claire

RETOUR SUR LES ACTIVITES D'EFA60 :**La conférence du Dr De Monléon.**

Dans un premier temps, le Dr De Monléon s'est présenté. Il est pédiatre au CHU de Dijon, anthropologue, écrivain, ancien membre du CSA, membre du CNPE et papa adoptant. Il se partage entre consultations (lors des consultations, il a un regard de l'enfant dans son ensemble ainsi que sur les parents) et conférences.

Dans l'adoption, le Dr De Monléon préfère le terme « séparation » à celui d' « abandon » car la mère biologique a souvent réfléchi à son enfant avant de prendre sa décision. Il est important de connaître l'adoption dans son ensemble et préférable de prendre conseil auprès de personnes qui s'y connaissent plutôt qu'auprès de son entourage.

Dans un second temps, le Dr De Monléon nous a présenté l'adoption dans l'Histoire. Avant l'adoption, il était question du « fostérage » (l'enfant était confié à un proche jusqu'à ce qu'il soit grand). L'adoption imprègne notre culture de Moïse à Harry Potter. Dans le Code d'Hanurabi, le plus vieux texte de loi, il est déjà question du sort des enfants trouvés. Dans l'antiquité, l'adoption est très importante (il faut être père pour faire quelque chose), alors qu'au Moyen Age le « pouvoir féodal » exige un héritier masculin (besoin de reconnaissance), mais l'Eglise condamne la « reconnaissance des bâtards ». A l'époque de J.J.Rousseau, sont créés des « Hôtels Dieu » pour placer les enfants abandonnés, puis Mr Vincent de Paul crée l'Hôpital pour accueillir les enfants « trouvés ».

Pendant la Révolution, Cambacérès veut une loi spécifique et Napoléon fait entrer une loi pour l'enfant adopté dans le Code Civil. Au XIXème siècle, dans tous les pays, sont créés des tours avec un tourniquet pour y déposer l'enfant et on sonnait la cloche. Cependant, en France, il est dit que l'accouchement sous X doit être interdit, ce jusqu'au gouvernement de Vichy. Au XXème siècle, un nouveau regard est porté sur les étrangers et on s'interroge sur l'adoption dans un autre pays. En 1923, une loi autorise l'adoption étrangère, mais les enfants adoptés n'ont pas les mêmes droits que les enfants biologiques, ce qui change avec la loi de 1966.

Nous retrouvons également l'adoption dans la littérature, il faut être orphelin pour être un héros (Walt Disney, Oliver Twist, Sans Famille, Les Misérables, Harry Potter).

Le regard sur l'adoption est différent selon les pays (au Magreb, adoption interdite), la religion (l'Islam interdit l'adoption mais privilégie la Cafalat, alors qu'en Polynésie l'adoption est obligatoire), selon les rites (en Inde et chez les Esquimaux), selon le contrôle des populations (Chine). Des pays font plus d'adoptions que d'autres.

Le Dr De Monléon a poursuivi en parlant de l'adoption en France et nous a expliqué l'ethnomédecine (comment soigner les enfants en fonction de leur ethnologie). Le mal être des enfants adoptés n'est pas toujours dû à la quête des origines, quelle place doit-on donner au pays d'origine (il est nécessaire de ne pas l'oublier, mais il ne faut pas trop le mettre en avant, il faut un juste milieu) ? Le comportement de l'entourage peut influencer sur l'enfant adopté (sympathie, pitié, à priori par rapport aux origines ou encore « maltraitance insidieuse »).

Tout ceci peut être retrouvé dans son livre « L'enfant adopté » de façon plus explicite.

De nombreuses questions ont été posées par la suite et les échanges ont été très enrichissants.

Marie-Pierre

Pour aller plus loin :**Sous l'Ancien Régime, les abandons d'enfants se multiplient.**

Du XVIème au XVIIIème siècle, trouver des nouveau-nés abandonnés dans les rue de Paris est de plus en plus banal. Ils sont 45 en 1527, plus de 1500 en 1690 et près de 4000 en 1740 !

De nombreux provinciaux n'hésitent pas à monter à Paris pour y laisser leur enfant. La misère croissante du peuple, les épisodes de famine et les épidémies de typhus expliquent cette croissance vertigineuse. Certains quartiers de Paris sont plus propices à l'abandon : l'île de la Cité, la place de Grève, les abords du Châtelet...

Comment les pouvoirs publics y remédient-ils ?

L'assistance publique connaît un essor considérable. Au XVIème siècle, les hospices de la Trinité, rue Saint Denis, et du Saint Esprit, place de Grève, se spécialisent dans l'accueil des orphelins. François 1er y ajoute l'hôpital des Enfants Rouges, qu'il fonde en 1531. Au XVIIème siècle, onze établissements accueillent les enfants abandonnés. Certains comme les Cent-Filles, ressemblent à des couvents, d'autres à des pensionnats. Les conditions matérielles sont en général meilleures qu'à l'hôpital, grâce à un personnel nombreux, une alimentation correcte et une hygiène convenable. Les orphelins portent un uniforme rouge, bleu ou gris qui les distingue du reste des enfants parisiens.

Où les nouveau-nés sont-ils recueillis ?

En 1638, le père Vincent de Paul se lance dans un véritable combat pour le sort des petits Parisiens abandonnés et arrive à convaincre les dames de la Charité de créer un hôpital des enfants trouvés. La maison de la Couche est fondée rue Saint Victor, à Paris. Avec le « succès », il faut s'agrandir : en 1672, on s'installe rue Neuve Notre-Dame, à côté de l'Hôtel-Dieu. Là, sont reçus les enfants non sevrés, qui sont ensuite envoyés chez des nourrices en province. Un véritable centre de redistribution ! Mais l'admission à l'hôpital n'est pas un gage de survie. L'hécatombe y est vertigineuse. A la maison de la Couche, en 1670, près de la moitié des enfants amenés ne survivent pas plus de quelques jours.